



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réseaux

Question écrite n° 7378

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur le raccordement au réseau de télécommunications. Jusqu'à présent, le constructeur réalisait un réseau jusqu'à la limite de la propriété. France Télécom prenait à sa charge le coût du réseau sur le domaine public. L'opérateur historique demande semble-t-il désormais au constructeur de rejoindre à ses frais le réseau existant. Il désire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7378

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6252

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)